

INTRODUCTION

L'allaitement maternel est l'un des meilleurs investissements dans la santé mondiale. Il permet de sauver des vies et d'améliorer le développement sanitaire, social et économique des personnes et des nations. Bien que les taux mondiaux d'initiation à l'allaitement soient relativement élevés, et malgré les recommandations internationales, seulement 40% de tous les bébés de moins de 6 mois sont exclusivement nourris au sein maternel et 45% poursuivent l'allaitement jusqu'à l'âge de 24 mois. De plus, les taux d'allaitement maternel varient considérablement parmi les régions et les pays. L'augmentation de l'allaitement maternel optimal selon les recommandations pourrait éviter plus de 823 000 décès d'enfants et 20 000 décès de mères chaque année. Ne pas allaiter est associé à une intelligence inférieure et entraîne des pertes économiques d'environ 302 milliards de \$ par an¹. Une action commune est nécessaire pour atteindre l'objectif de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS), soit au moins 50 % d'allaitement maternel exclusif pendant les 6 premiers mois de l'enfant d'ici 2025. Il existe plusieurs obstacles à l'allaitement, l'un des principaux étant le manque d'assistance aux parents qui travaillent.

OBJECTIFS



Des recherches ont démontré que les politiques d'un congé de maternité payé peuvent aider à réduire la mortalité infantile de 13% pour chaque mois de congé maternité additionnel². Les congés payés permettent aux femmes de se rétablir physiquement après un accouchement, avant de retourner au travail. Cela contribue à leur bien-être physique, mental et émotionnel à court et à long terme³. Des politiques qui garantissent le congé parental et de paternité ne devraient pas compromettre les allocations de congé de maternité existantes. Ces politiques devraient plutôt permettre aux pères/partenaires de mettre la priorité sur les responsabilités familiales tout en répondant aux exigences professionnelles. Cela pourrait contribuer de manière importante au bien-être personnel et économique de leurs familles. Un congé de paternité limité ou inexistant réduit le temps que les pères peuvent passer en famille pour établir les relations et acquérir les comportements qui mènent vers une éducation favorable à l'égalité des genres. Les pères ayant droit à des congés peuvent travailler avec les mères afin de créer une équipe familiale contribuant à l'allaitement⁴. Travailler en équipe permet aux parents de se responsabiliser et de faciliter l'allaitement exclusif.

La protection sociale des parents (PSP) comprend les politiques relatives aux congés payés financées par le secteur public, la législation et les lieux de travail tenant compte des parents ou de la famille. Pour responsabiliser les parents et garantir leurs droits, nous plaçons pour (a) des politiques et lois de protection sociale des parents, (b) des lieux de travail tenant compte des parents dans les secteurs formels et informels, et (c) des valeurs respectueuses des parents et des normes sociales équitables. Ces mesures favorisent l'allaitement au sein optimal, la santé et le bien-être, ainsi que la protection contre la discrimination au travail. La protection sociale des parents, équitale en matière de genre, fait également progresser les Objectifs de développement durable (ODD). Travaillons ensemble pour en faire une réalité.

L'allaitement maternel est un travail d'équipe. Cela nécessite également des informations impartiales, fondées sur des preuves, et une chaîne de soutien chaleureuse afin de créer un environnement permettant aux mères d'allaiter de manière optimale. Bien que l'allaitement soit le domaine de la mère, le soutien attentif des pères, des partenaires, des familles, des lieux de travail et des communautés, permet à l'allaitement maternel de s'améliorer. Puisque l'allaitement implique la mère et tous ceux qui la soutiennent au plus près, il est important d'adopter une approche inclusive. En tenant compte des besoins des deux sexes en matière d'allaitement, l'égalité entre les hommes et les femmes est atteinte. Une protection sociale parentale égalitaire entre les sexes, qui comprend des mesures telles que les congés payés et le soutien en milieu de travail, peut contribuer à établir un environnement propice à l'allaitement, tant dans un milieu de travail officiel que dans des secteurs plus "décontractés".

AGISSEZ

Créons tous ensemble un environnement favorable qui facilite l'allaitement et en donne les moyens aux parents.

Voici quelques pistes pour y parvenir :



Travaillons ensemble pour donner les moyens aux parents et rendre l'allaitement possible, maintenant et dans l'avenir!

AVIS SUR LES DROITS D'AUTEUR La WABA déclare avoir tous les droits sur le matériel pertinent à la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel 2019 (SMAM 2019), en vertu de la Convention de Berne. Ces droits d'auteur sont sujets à une utilisation juste, avec une attribution appropriée à la WABA. Le matériel peut être utilisé pour célébrer la Semaine mondiale de l'allaitement maternel et d'autres activités relatives à la protection, à la promotion et au soutien de l'allaitement. Le matériel ne doit en aucun être modifié ou être utilisé de façon à porter atteinte à la réputation de la WABA, que ce soit par contenu, contexte ou par association. Une autorisation doit toujours être obtenue avant l'utilisation du matériel pour toute activité commerciale. Le matériel ne doit pas être utilisé dans le cadre d'activités commanditées par des sociétés produisant ou distribuant des substituts du lait maternel, de l'équipement relié, notamment des biberons et des tétines, ainsi que des compléments alimentaires.

REMERCIEMENTS : WABA remercie les personnes suivantes :

Contributeurs : Aapta Garg, Alyson McColl, Bianca Stumbitz, Duncan Fisher, Jennifer Cashin, John Rempel, Lynn Rempel, Ruti Levkov, Wessel van den Berg

Réviseurs : Anne Batterjee, Ann Yates, Anwar Fazal, Claudio Schuftan, Elien Rouw, Frenny Jochi, Hiroko Hongo, Hussein Tarimo, Irma Chavarria de Maza, Irum Taqi, JP Daddich, Juanita Jauer Steinhilber, Julie Ware, Kathleen Anderson, Kathy Parry, Larry Noble, Laurence Grummer-Strawn, Lee Claassen, Maryse Arendt, Margaret Kyenkyia-Isabirye, Marina Ferreira Rea, Michele Griswold, Paige Hall Smith, Prashant Gangal, Roger Mathisen, Rufaro Madzima, Rukhsana Halder, Taru Jindal and Zaharah Sulaiman

Équipe de rédaction : Amal Omer-Salim, Revathi Ramachandran
Création & mise en page : Nisha Kumaravel, Chuah Pei Ching
Conseillère : Felicity Savage
Designer : C-Square Sdn Bhd
Imprimeur : Jutaprint

RÉFÉRENCES : voir le document additionnel WABA #WBW2019



L'Alliance mondiale pour l'allaitement maternel (WABA) est un réseau international de personnes et d'organismes qui se préoccupent de la protection, de la promotion et du soutien à l'allaitement maternel à l'échelle mondiale, dans l'esprit de la Déclaration d'Innocenti, des Dix Liens pour Nourrir le Futur (Ten Links for Nurturing the Future), et de la Stratégie mondiale de l'OMS/UNICEF pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. La WABA bénéficie du statut consultatif auprès de l'UNICEF, une ONG dotée d'un statut de Conseiller Spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). La WABA coordonne la campagne annuelle de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel. La WABA collabore étroitement avec de nombreux organismes et des particuliers. Nous travaillons en partenariat avec l'Academy of Breastfeeding Medicine (ABM), l'International Baby Food Action Network (IBFAN), l'International Lactation Consultant Association (ILCA), La Leche League International (LLL), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et de nombreux autres organismes internationaux.

WABA, BP 1200 10850 Penang, Malaisie | Tél : 60-4-658 4816 | Fax : 60-4-657 2655 | Email : wbw@waba.org.my | Web : www.waba.org.my



Responsabiliser les parents, encourager l'allaitement

Maintenant et pour l'avenir !



www.worldbreastfeedingweek.org

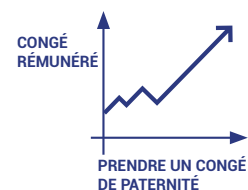
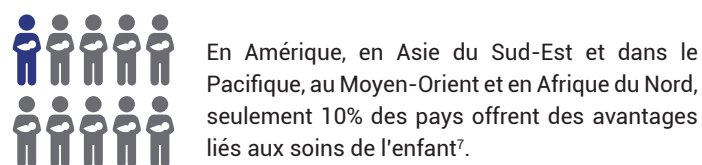


POLITIQUES ET LÉGISLATIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE PARENTALE

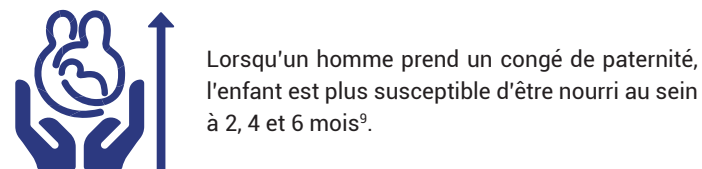
Les politiques de protection sociale parentale (PSP) peuvent jouer un rôle important dans la promotion de l'allaitement. Ces politiques sont un aspect important des soins quotidiens et de la transformation des normes sociales. Les PSP abordent l'un des obstacles majeurs à l'allaitement maternel, à savoir le manque de soutien au travail. Les mesures PSP comprennent, entre autres : les congés payés pour les deux parents avec financement du secteur public, des politiques flexibles en milieu de travail qui encouragent l'allaitement et l'éducation parentale, ainsi que des programmes étatiques de transfert de fonds pour les parents et les familles. Le soutien des parents au travail par l'octroi de congés de maternité, paternité et familiaux financés par les fonds publics est un prérequis à un allaitement maternel optimal. Afin de transformer les normes sociales, il est nécessaire d'améliorer l'accès des femmes aux services de santé, d'améliorer la compréhension de la communauté sur les inégalités actuelles et d'encourager les hommes et les garçons à soutenir les besoins et les droits des femmes.

Les PSP actuelles sont bien souvent inadéquates. Dans les cas où ces politiques sont mises en place, la plupart ciblent les femmes comme bénéficiaires principales, ce qui présume que les femmes sont les seules à prodiguer des soins. Or, cette situation aggrave le fardeau des femmes pour les soins non rémunérés. Le feuillet de documentation ODD de l'ONU à l'attention des femmes établit que les femmes effectuent 2,6 fois plus de tâches domestiques et de soins non rémunérés que les hommes. Les politiques qui protègent les droits de maternité, tout en permettant une distribution équitable des soins à prodiguer, sont primordiales pour réaliser une meilleure égalité entre les hommes et les femmes, ainsi qu'une plus grande responsabilisation. Une division égalitaire des tâches entre les hommes et les femmes reconnaîtrait les soins particuliers apportés par les femmes qui allaitent, permettrait aux femmes d'aménager allaitement et travail, et aux pères ou aux partenaires de prendre une plus grande part dans le partage des tâches relatives à l'enfant. Les hommes devraient être encouragés à prendre des congés de paternité ou parentaux, et les deux parents doivent être en mesure de partager la responsabilité de prendre soin de l'enfant de manière égale. La responsabilisation des parents par le biais de la protection sociale permettrait et établirait une demande pour l'élaboration de politiques et programmes encourageant l'allaitement maternel. De telles mesures aideraient aussi bien les femmes que leurs partenaires à trouver un équilibre entre les soins et le travail professionnel.

LES FAITS



L'augmentation de congés payés et de stratégies innovatrices pour surmonter les obstacles culturels peut avoir un impact important sur la durée du congé de paternité pris par un père⁸.



Paul Carter © WBW2012



Nazziwa © WBW2012

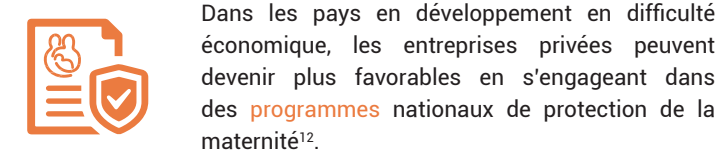
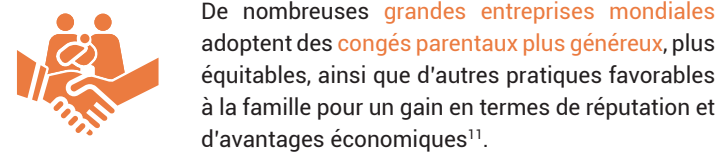
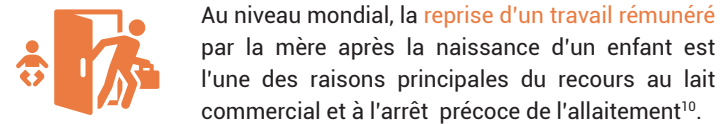


LIEUX DE TRAVAIL CONVIVIAUX POUR LES PARENTS DANS LE SECTEUR OFFICIEL ET LE SECTEUR INFORMEL

SECTEUR OFFICIEL

Les congés parentaux payés profitent aux enfants, aux familles, aux employeurs et à l'économie. Aucun parent ne devrait avoir à choisir entre soutenir financièrement sa famille et offrir les meilleurs soins possible à son enfant. Les milieux de travail adaptés aux familles offrent des congés payés après la naissance ou l'adoption d'un enfant, ainsi que du temps, de l'espace et du soutien aux mères pour leur permettre d'allaiter, et aux parents pour prendre soin d'un jeune enfant au moment de retourner au travail. Lorsque ces options ne sont pas réalisables, les mères doivent disposer de temps et d'un espace privé pour allaiter ou pour l'extraction et le stockage du lait maternel. Une garderie abordable sur le lieu de travail ou à proximité, ainsi que des heures de travail flexibles, aident les mères à poursuivre l'allaitement et aux deux parents d'offrir les meilleurs soins possibles à leurs jeunes enfants. De tels arrangements aident également à réduire le stress et à améliorer le bien-être de la famille. Des données récentes indiquent que le congé de maternité payé et les interventions sur le lieu de travail en faveur de l'allaitement améliorent les taux dans ce domaine et d'autres perspectives de santé, notamment le progrès économique et une baisse de la mortalité infantile.

LES FAITS

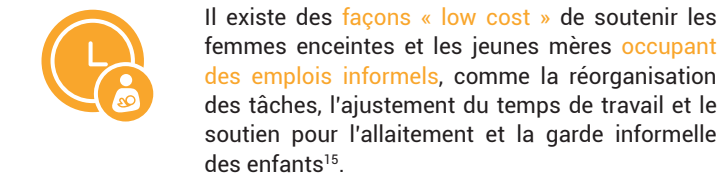
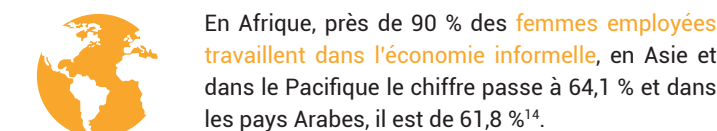
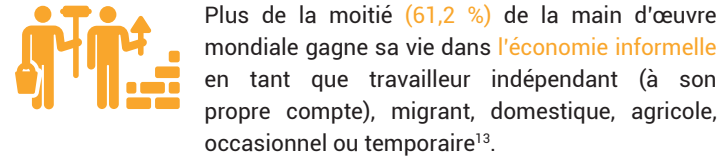


Vanessa © WBW2012

INFORMAL SECTOR

Une grande part de l'effort mondial pour améliorer la protection de la maternité au travail s'est focalisée sur le renforcement des lois connexes au niveau national. Cependant, plus de la moitié (61,2 %) de la main d'œuvre mondiale gagne sa vie dans l'économie informelle et n'est pas couverte par ces mesures. L'emploi informel peut se trouver n'importe où mais il est beaucoup plus commun dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, particulièrement parmi les femmes, qui font face à un risque de pauvreté plus élevé que les hommes. En Afrique, près de 90 % des femmes employées travaillent dans l'économie informelle. Seulement une femme employée sur quatre dans le monde et une sur dix en Afrique et en Asie reçoivent des prestations de congé de maternité. Les femmes qui ne perçoivent pas de congé payé ou celles dont les prestations de maternité en espèces sont très faibles ont tendance à reprendre le travail par nécessité beaucoup plus tôt, parfois seulement quelques jours après l'accouchement. Les travailleuses dans l'économie informelle se heurtent à de nombreux obstacles pour allaiter, tels que l'éloignement du lieu de travail, les longues heures de travail sans pause et les environnements de travail dangereux. En outre, on en sait généralement peu sur la façon de soutenir l'allaitement pour les entreprises, les travailleurs et leur famille.

LES FAITS



Berlina Nugroho © WBW2012



VALEURS FAVORABLES AUX PARENTS ET NORMES SOCIALES D'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

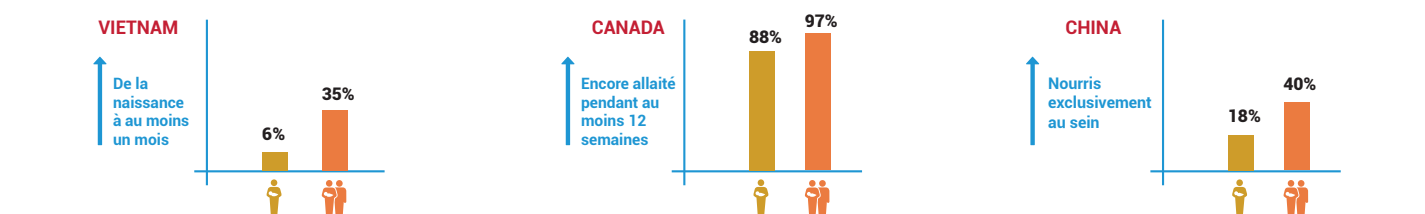
L'allaitement est du ressort de la mère. Lorsque les pères/conjoints soutiennent l'allaitement et ont une relation étroite avec leur bébé, les pratiques d'allaitement ainsi que la relation parentale s'en trouvent améliorées. En outre, les pères s'attachent aussi plus à leur bébé et ces derniers se développent plus rapidement. À l'image des partenaires dans un binôme sportif, les mères et les pères/conjoints - dans une équipe parentale où l'égalité hommes-femmes est respectée - ont besoin de s'observer, de communiquer, de s'adapter et d'avoir confiance l'un en l'autre. De plus, lorsque cela est nécessaire, ils doivent être prêts à aider plutôt que de commander.

Les normes relatives au rôle du père changent. De nombreux pères ne se limitent pas à subvenir aux besoins de leur famille ; ils s'impliquent aussi directement avec la mère et les enfants, ce qui est important pour le développement de ces derniers. L'éducation des enfants dans le respect de l'égalité hommes-femmes qui inclut les pères comme des partenaires égaux dans l'équipe parentale bénéficie aux enfants comme aux parents.

Il est parfois difficile pour les pères de s'impliquer. Les pères sont souvent davantage perçus comme des baby-sitters que comme des personnes prenant soin de l'enfant. Les services sociaux et de santé infantile ignorent ou excluent souvent les pères ; ils ne les informent pas sur la grossesse, l'accouchement, les soins infantiles et le soutien à l'allaitement. Un congé de paternité inexistant ou limité réduit le temps que les pères peuvent passer avec leur conjointe et leur bébé pour apprendre à devenir parent.

Cependant, les pères peuvent apprendre. On peut leur enseigner des stratégies de partage des responsabilités parentales pour soutenir l'allaitement qui prennent en compte les souhaits et les besoins de la mère. Les couples doivent être d'accord sur les objectifs de l'allaitement et bien communiquer ensemble, particulièrement si l'allaitement est difficile. Les pères/conjoints peuvent s'informer sur l'allaitement, apporter un soutien émotionnel, partager les tâches domestiques, s'occuper et jouer avec leur bébé.

LES FAITS



Au **Vietnam**, une intervention a permis d'apprendre aux pères à travailler avec les mères **en équipe parentale** pour améliorer les **résultats de l'allaitement**. 35 % des bébés du groupe de l'intervention ont été exclusivement nourris au sein pendant un mois comparé aux 6 % de ceux dont les pères n'étaient pas impliqués¹⁶.

Au **Canada**, une intervention portant sur le partage des responsabilités parentales a appris aux **couples** à collaborer pour atteindre des objectifs parentaux fixés conjointement. Résultat : 97 % des bébés **ont continué à être allaités** pendant au moins 12 semaines, comparé aux 88 % du groupe témoin¹⁷.

En **Chine**, une intervention, au cours de laquelle on a appris aux **pères** à s'impliquer dans la prise de décision et pour le soutien des pratiques d'allaitement, a eu pour conséquence l'allaitement exclusif **de 40 % des bébés**, comparé au groupe témoin (18 %) ¹⁸.



Hospital San Antonio © WBW2012



Namatovu © WBW2012